

La balle au bond

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 13

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Pardon, madame, je répète une grande pièce au Gymnase.

— Encore une de ces créatures du demi-monde?

— Non pas, vraiment... des femmes du monde et du meilleur.

— Et où donc les avez-vous étudiées, s'il vous plaît?

— Chez moi, madame!

La franchise qui s'étale, disait Dumas fils, n'est trop souvent qu'un raffinement de dissimulation. Exemple: Une femme n'avoue jamais que l'âge qu'elle n'a pas.

Un de ses amis lui disait avec commisération:

— Votre père a mangé beaucoup de millions?

— Non, répondit-il vivement, on les lui a mangés, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

A propos de la pièce « Charlotte Corday », il eut ce mot.

— Je plains Marat. Il n'a pas eu de chance... Pour une fois qu'il a pris un bain!

Quelqu'un lui apporta, un jour, des vers que le prince B. avait composé à ses moments perdus.

Après les avoir lu, Dumas déclara:

— J'en pense ce qu'il pourrait penser de moi: si je me faisais prince à mes moments perdus.

A un ami qui lui présente son gendre, il salua en parodiant le vers de Boileau:

— Tous les gendres sont bons, hors le gendre ennuyeux.

A propos du mariage d'une cantatrice et d'un homme du monde, il s'écria:

— Mauvaise affaire pour tous les deux. Les rossignols ne vivent pas en cage avec les serins!

Quelques pensées de Dumas fils:

En amour, il n'y a de dernier adieu que celui qu'on ne dit pas.

L'amour ne va pas sans estime.

C'est souvent la femme qui nous inspire les grandes choses qu'elle nous empêchera d'accomplir.

Il est plus facile d'être bon pour tout le monde que pour quelqu'un.

Les grandes et pures affections ont cela de bon qu'après le bonheur de les avoir éprouvées, il reste le bonheur de s'en souvenir.

Aller chez un homme, lui serrer la main, l'appeler son ami et lui prendre sa femme, tant pis pour ceux qui ne pensent pas comme moi, mais je trouve cela honteux, répugnant, écœurant.

C'est quelquefois bien pénible de faire son devoir, ça ne l'est jamais autant que de ne l'avoir pas fait.

La femme est, selon la Bible, la dernière chose que Dieu a fait. Il a dû la faire un samedi soir. On sent la fatigue.

Sur dix mille hommes, il y en a sept ou huit mille qui aiment les femmes, cinq ou six cents qui aiment la femme, un qui aime une femme.

Comment se fait-il que les petits enfants étant si intelligents, la plupart des hommes soient si bêtes? Ça doit tenir à l'éducation.

La vieillesse n'est pas supportable, sans un idéal ou un vice.

Les lettres de femmes sont faites pour être perdues par celui à qui elles sont adressées, rendues à celles qui les ont écrites, interceptées dans le trajet par celui qui ne doit pas les connaître, volées par les domestiques et montrées à tout le monde.

Ceux-là ont mérité leur malheur qui n'ont pas su en tirer profit.

Si vous voulez arriver à la connaissance de la Divinité, ne la cherchez pas seulement dans les œuvres ou la société des grands esprits, mais dans le commerce des bonnes gens. Le génie n'explique pas Dieu. La bonté le prouve.

On croit toujours avoir une excuse dans toutes les erreurs de la vie.

Il faut être indulgent à ceux qui ont succombé dans la lutte que l'on n'a pas connue.

Il n'y a que les imbéciles qui ne sont pas bons. C'est toujours aux moments les plus heureux que nous viennent les pensées les plus tristes, comme pour nous avertir que le bonheur n'a pas toujours été et qu'il ne sera pas toujours.

Les résolutions sont comme les anguilles; on les prend aisément. Le diable est de les tenir.

Les hommes ont quelquefois le droit de dire du mal des femmes, jamais d'une femme.

Donnez de l'argent, n'en prêtez pas. Donner ne fait que des ingrats, prêter fait des ennemis.

Le devoir? C'est ce que l'on exige des autres?

On parvient quelquefois à vaincre les gens dans une discussion, à les convaincre jamais.

Dans le mariage, quand l'amour existe, l'habitude le tue, et quand il n'existe pas, elle le fait naître.

L'honnêteté est la plus grande de toutes les malices, parce que c'est la seule que les malins ne prévoient pas. *Jean des Sapins.*

La Patrie Suisse. — La Patrie Suisse du 27 mars présente, entre autres actualités, le Salon de l'Automobile, à Genève; l'assermentement du Conseil d'Etat vaudois; l'accident d'aviation de Sursee. A l'occasion du 70e anniversaire de M. Otto Barblan, la « Patrie Suisse » rappelle la carrière du célèbre musicien, directeur de la Société de chant sacré. Les portraits de MM. Albert Rheinwald, Georges Oltramare, G. Fabret, Besson, Jean Bard illustrent une chronique consacrée à la saison théâtrale. On lira avec intérêt la suite du conte de E. Penard: « Le crâne de Pierre Pourrie ». Le critique neuchâtelois Maurice Jeanne ret parle du peintre Ph. Zysset. Enfin, un article du plus haut intérêt sur le Sanatorium international universitaire qu'on projette d'élever à Leysin. Un numéro riche, varié et de belle tenue.

VA-T-ELLE REVENIR ?



UAND ils ne s'occupent pas des autres, ils s'arrangent à s'occuper de robes. Les maîtres du barreau genevois sont en liesse, ils ont une grande préoccupation: La robe.

Rapports sur rapports sont présentés pour ou contre. Comment voulez-vous qu'ils tombent d'accord.

Il y eut une réunion mouvementée, trois voix de majorité pour le rétablissement de la robe à Genève.

Bien que la décision n'ait rien d'officiel, pour-quoi les avocats genevois ne préconisent-ils la robe que pour eux? Ils ne l'admettent pas pour les juges du Tribunal fédéral.

Oui, pourquoi?

La balle au bond. — L'huissier Serdur vient pour opérer une saisie chez un débiteur récalcitrant, lequel, par des explications fort longues et embrouillées, essaye de retarder l'opération. Il parle avec tant de volubilité que le pauvre huissier, au bout de dix minutes, doit s'avouer qu'il n'a pas compris un mot.

— Franchement, mon ami, dit-il, je ne saisis pas...

L'autre vivement:

— C'est justement tout ce que je vous demande.

Entre amis. — Annette. — C'est drôle, Monsieur C., qui n'avait jamais eu l'air de me remarquer, est venu quatre fois m'inviter au bal d'hier au soir!

Berthe. — Ah! oui, c'était un bal de charité!

LE NOMBRE SEPT.



HAGUN connaît la « célébrité » du nombre 7 si je puis m'exprimer ainsi: les 7 jours de la semaine, les 7 merveilles, les 7 péchés, etc.

Je trouve dans un vieux livre, intitulé *Le Dessein de l'Histoire de Reims*, d'un certain Nicolas Bergier, et édité à Reims, en 1635, la fantaisie suivante que l'auteur donne d'ailleurs comme une vérité historique des plus orthodoxes, vérité qu'il aurait tenu d'un nommé Nicolas Rucléry ou Reucléry, et que je donne ici, uniquement pour distraire les lecteurs, et aussi pour la curiosité de la chose relatée.

Nicolas Rucléry, qui aurait vu le jour vers 1107, a rimé en vers tout à fait douzième siècle, un intéressant poème contenant l'histoire de la *Grande Ville des Belges* en Hainaut (et qui aujourd'hui s'appelle tout simplement Bavi).

Et de fait, cette petite bourgade, déjà petite du temps de Rucléry, fut jadis une grande cité dont il a pu voir encore les ruines imposantes.

Voici maintenant ce que dit le poème, et ce qui a rapport au nombre 7 — résumé bien entendu.

Après la prise de Troie, un cousin-germain du roi Priam, s'appelant Bavo, fuyait les maux sans nombre que les astrologues avaient prédit à toute la race troyenne.

Aussi, ce prince abandonna de bonne heure la Phrygie et vint, par mer, jusqu'au pays habité par les Nerviens et les Trévériens, et décida de s'y fixer, ainsi que ses compagnons.

Il y bâtit dans sa *Ville de Belges*, 7 temples, 7 rues et 7 portes d'où il fit tracer 7 grands chemins qui conduisaient à toutes les terres de son royaume.

Ce qui donne à ce récit une apparence de véracité historique, c'est que ces chemins furent achevés par un de ses successeurs, Brunehaut, *roi des Belges*, et que de nos jours encore, ces chemins portent effectivement le nom des *sept chaussées de Brunehaut*.

Ce récit, déjà curieux par lui-même, ne devait-il pas être exhumé pour aller grossir la collection du « nombre 7 »? C'est ce que j'ai pensé, désireux seulement d'amuser un instant les lecteurs du *Conteur Vaudois*, et point pour faire étalage d'une érudition qui serait mal venue, étant donné le peu de fond de ce « document historique ».

C. M.

CURIEUSES ÉPITAPHES.

CI GIT

dans une position horizontale

M. X.

en son vivant horloger.

L'honneur fut le ressort de sa vie et le travail le régulateur de son temps.

Ses mouvements étaient bons; la crainte de Dieu et l'amour du prochain furent toujours la clef de sa conduite.

Il vécut heureux jusqu'au moment

où le grand Horloger de l'Univers

jugea à propos de briser

la chaîne de ses jours,

ce qui arriva à l'âge de...

CI GIT

M. X.

ancien avoué,

ancien juge de paix,

ancien maire,

ancien juge au tribunal de commerce,

ancien président du tribunal civil,

avbelé à d'autres fonctions

dans le ciel!



SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL

Ce fut à cette époque que le bataillon du deuxième régiment suisse partit pour Elvas, et que le bataillon du quatrième partit pour Alameda. — La plus grande partie de l'armée portugaise qui se trouvait à Lisbonne fut licenciée, le reste fut envoyé en France sous les ordres du marquis d'Allama. Un de ces régiments portugais tint garnison à Genève.

Le drapeau français fut enfin arboré sur tous les forts de Lisbonne et à bord de la flotte. Cet événement produisit une fâcheuse impression sur le peuple, qui croyait alors que le drapeau portugais lui venait directement de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il y eut une émeute, et deux soldats français furent massacrés, mais les coupables arrêtés furent passés par les armes.

Le général s'occupa activement de l'approvisionnement de Lisbonne; il voulut aussi attirer l'attention des spéculateurs sur l'industrie. Mais tous les appels réitérés faits à ce sujet furent inutiles. Il régnait, du reste, en Portugal peu de sympathie pour la France. Le général en chef espérait que tôt ou tard la nation portugaise,